

PRESTATIONS

Petit déjeuner
Casse croûte arrivée
Ravitaillement
Bouteille de vin
Tombola
Douches arrivée

Possibilité de repas sur place
dans les 4 sites des caves



Inscription le matin de
l'épreuve auprès des
restaurateurs

Dégustation gratuite au
passage des caves et chais
de Lasserrade , Aignan,
Sabazan, Saint-Go, Bascou

(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé
A consommer avec modération)



Aignan

Sabazan



Saint-Go

Bascou

LASSERRADE

Cave Producteurs PLAIMONT
(1 km de Plaisance du Gers)

Dans le cadre de

SAINT-MONT
Vignoble en Fête

Dimanche 30 mars 2008

RANDO RAID VTT

3 circuits 20 - 40 - 60 km

Organisation:

U.S.PLAISANCE CYCLISME
32160 BEAUMARCHES
06.86.94.20.39

www.usp-cyclisme.com

info@usp-cyclisme.com



REGLEMENT

L' U.S.Plaisance Cyclisme organise une épreuve rando raid VTT le dimanche 30 mars 2008

L'itinéraire empruntera routes départementales, chemins de communes, passages privés du Vignoble Ouest du Gers.

Article 1: 3 parcours de 20 – 40 - 60 km

Article 2: PARTICIPATION et CLASSEMENT

La rando raid est ouverte à tous, licenciés toutes fédérations, non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique cycliste de moins de 3 mois), hommes ou femmes à partir de 14 ans

Article 3: DEPART

Le départ sera donné de la cave des Producteurs Plaimont à Lasserrade (1 km de Plaisance) à 9 h. 00

Les plaques seront à retirer le matin de l'épreuve à partir de 7 h.

Article 4: ASSISTANCE / SECURITE

2 centres de protection civile, motards et quads escorte, signaleurs aux carrefours.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pendant toute l'épreuve.

Tous les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route.

Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement qui sera affiché à la remise des plaques.

Aucun véhicule extérieur à l'organisation ne sera autorisé sur le parcours pendant le déroulement de l'épreuve.

Une assistance radio (fréquence 155.025) sera mise en place sur l'ensemble des parcours.

Article 5: CLASSEMENT

Le classement informatisé sera réalisé par l'U S Plaisance Cyclisme (Logiciel CLASCYCLE) et affiché à l'issue de l'épreuve

Les résultats sur www.usp-cyclisme.com

Article 6: JURY DES COMMISSAIRES

Le jury se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou faire toutes les modifications dans les cas non prévus.

Article 7: PHOTOS – VIDEOS – SITE INTERNET

J'autorise l'U.S.Plaisance Cyclisme à disposer de mon image sur support photo et vidéo et sur le site internet pour d'éventuelles utilisations de promotion de l'épreuve.

Bulletin d'engagement

- Mention obligatoire

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Date naissance :
- Sexe : M F
- Téléphone :
- Mail :
- Licence :
 - FFC
 - FSGT
 - UFOLEP
 - AUTRE
 - NON LICENCIE
- **Engagement :**
départ : 9h 00 (groupé)
 - 20 km
 - 40 km
 - 60 km

Tarifs : 6 €

Engagement possible le jour de l'épreuve.

Ou par courrier jusqu'au 25 mars 2008

Règlement à l'ordre de

l' U.S.PLAISANCE CYCLISME



Insolite : Traversée du tunnel désaffecté de Trèpaterre (400 m)

Attention :

Les inscriptions par courrier non accompagnées du règlement ne seront pas traitées.

**L'engagement est ferme et définitif.
Aucun remboursement pour quelque motif que ce soit ne sera effectué.**

En accord avec le règlement

' Lu et Approuvé'

Fait le / / 2008

Signature obligatoire :

